



Monsieur Fernand Etgen
Président de la
Chambre des Député-e-s
Luxembourg

Luxembourg, le 13 janvier 2021

Monsieur le Président,

Par la présente et conformément au règlement de la Chambre des Député-e-s, je me permets de poser une **question parlementaire** à **Monsieur le Ministre des Classes moyennes et du Tourisme** concernant **le fonctionnement et la situation financière des Offices régionaux du tourisme.**

Au cours du mois de décembre, l'Office Régional du Tourisme (ORT) Région Mullerthal a annoncé un changement à la direction avec effet au 1^{er} janvier 2021, ainsi qu'une réduction significative du budget notamment du personnel pour l'année 2021. Ces nouvelles ont vocation à inspirer une réflexion générale sur le fonctionnement des Offices régionaux du tourisme, notamment au sujet de leur mode de financement et de leurs effectifs.

Considérant que la pandémie actuelle constitue une véritable césure pour le secteur, il est fort probable qu'une relance du tourisme sera à l'ordre du jour pendant les années à venir. Afin de saisir cette opportunité, il serait certainement opportun de soutenir cette relance et de la suivre de près avec les acteurs du terrain. Dans ce contexte, les offices régionaux du tourisme auront évidemment leur rôle à jouer.

Dans ce contexte, j'aimerais demander les renseignements suivants à Monsieur le Ministre :

- 1. La baisse de moyens budgétaires destinés au personnel concerne-t-elle uniquement l'ORT Région Mullerthal ou également d'autres ORT du Grand-Duché? Compte tenu du fait que le secteur du tourisme se trouve parmi les secteurs les plus touchés par la crise, les ORT concernés seront-ils en mesure d'accomplir leurs missions avec moins de personnel à disposition?**
- 2. Les articles parus dans la presse laissent comprendre que l'ORT Mullerthal cherche à assainir ses finances via le biais d'une réduction (temporaire ?) de personnel. Monsieur le Ministre peut-il confirmer que tel est le cas ?**
- 3. Dans l'affirmative, et sachant que les conventions entre les différents ORT et le Ministère couvrent les frais de personnel des ORT, il semble que toute diminution de personnel au sein d'un ORT résulte in fine en une réduction des dépenses côté ministère. Dans cette optique, Monsieur le Ministre peut-il expliquer dans quelle mesure une réduction des effectifs au sein de cet ORT lui permettra d'améliorer sa situation financière ?**
- 4. Comment se présentent les effectifs en personnel des différents ORT en ce moment ? Monsieur le Ministre est-il en mesure de fournir des précisions quant à leur affectation respective aux différentes tâches à accomplir ?**

5. Vu les profils touristiques divergents des différentes régions du pays, les ORT affichent des besoins différents en termes de ressources personnelles et financières. Au vu notamment du défi de la relance du tourisme après la pandémie, Monsieur le Ministre estime-t-il que leurs modes actuels de financement et de fonctionnement puissent permettre à tous les ORT d'affronter au mieux ce défi ? Dans la négative, quelles sont les adaptations qui pourraient constituer un renforcement des ORT au niveau financier et personnel pour le temps d'après-crise ?

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Empain', with a stylized flourish at the end.

Stéphanie EMPAIN
Députée